



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ariège

Commune : Saint-Jean-de-Verges

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise

Monument(s)

Appellation : Eglise

Protection : classement

Arrêté : classement le 22/03/1907

Étendue de la protection : Eglise : classement par arrêté du 22 mars 1907

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.